

Avis aux avocats et aux intervenants du secteur de la justice COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO – THUNDER BAY Avis d'urgence

En raison d'une urgence au Palais de justice de Thunder Bay, nous sommes dans l'impossibilité de tenir les audiences conformément au calendrier habituel en période de COVID-19 pour la semaine du **1 février 2021**.

Conférences en droit de la famille - ZOOM ou conférence téléphonique

Les conférences fixées dans le cadre d'une affaire de droit de la famille à la CJO auront lieu comme prévu pour la semaine du 1 février 2021.

Le coordonnateur des procès communiquera aux parties les renseignements nécessaires pour se connecter. Si des parties à une affaire de droit de la famille ont une conférence prévue pour la semaine du 1 février 2021, mais qu'elles n'ont pas reçu les données de connexion du coordonnateur des procès, elles doivent contacter leur avocat.

Si une partie n'a pas d'avocat, elle peut envoyer un courriel à ThunderBay.OCJ.Criminal.TrialCoordinator@ontario.ca.

Cour de la famille – ZOOM

La Cour de la famille de la CJO tiendra les audiences qui étaient prévues cette semaine.

DATE	HEURE	HORAIRE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Mercredi 3 février 2021	10 h 00	Cour de la famille	ZOOM

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet:

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/65820206619?pwd=d3NpOWFKTW0rbzhsV1dLTjZwRnJoQT09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

N° de réunion : 658 2020 6619

Mot de passe : 371039

Approuvé le 26 janvier 2021

Tribunal de protection de l'enfance (services à l'enfance et à la famille (Loi sur les) – ZOOM

Le tribunal de protection de l'enfance tiendra les audiences qui étaient prévues cette semaine.

DATE	HEURE	HORAIRE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Mardi 2 février 2021	10 h 00	Protection de l'enfance	ZOOM

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet :

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/65820206619?pwd=d3NpOWFKTW0rbzhsV1dLTjZwRnJoQT09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

- N° de réunion : 658 2020 6619
- Mot de passe : 371039

Prenez note que les audiences de protection de l'enfance sont tenues à huis clos sauf ordonnance contraire du tribunal : art. 87 de la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*.

Tribunal pour adolescents – ZOOM

Le tribunal pour adolescents de la CJO tiendra les audiences qui étaient prévues cette semaine.

DATE	HEURE	HORAIRE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Jeudi 4 février 2021	9 h 30	Tribunal pour adolescents	ZOOM

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet :

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/66293277038?pwd=ZzlyS2Z3Mjk3VnRpdzdkUXlhbjdldz09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

- N° de réunion : 662 9327 7038
 - Mot de passe : 892284
-

Approuvé le 26 janvier 2021

Conférences judiciaires préparatoires au procès – Conférence téléphonique

Les conférences judiciaires préparatoires au procès, prévues du lundi 1 février, Mardi 2 février, mercredi 3 février au vendredi 5 février 2021, se dérouleront comme prévu, par conférence téléphonique.

L'avocat qui souhaite changer la date d'une conférence judiciaire préparatoire au procès doit contacter le Bureau du coordonnateur des procès à cette fin.

Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103) – ZOOM

Horaire pour la semaine du 1 février 2021

DATE	HEURE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Lundi 1 février 2021	9 h 30	ZOOM
Jeudi 4 février 2021		

Remarque : Le **mardi 2 février 2021**, le **mercredi 3 février 2021** et le **vendredi 5 février 2021**, les audiences du tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103) seront **combinées aux audiences du tribunal des plaidoyers. Voir la page 4 pour les données de connexion.**

Vous pouvez comparaître aux audiences du tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103), le lundi et le jeudi, sur Internet ou par téléphone.

Internet:

<https://ca01web.zoom.us/j/66700606651?pwd=R0lqRzRNbWl5eks2VVNaSIB0bXZ1Zz09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

- **N° de réunion** : 667 0060 6651
- **Mot de passe** : 296363

Il est attendu des avocats et des parties qu'ils comparaissent par ZOOM.

Tribunal des plaidoyers et tribunal de mise en état – ZOOM Salle d’audience n° 103, les mardis, mercredis et vendredis – ZOOM

Le tribunal des plaidoyers et le tribunal de mise en état tiendront leurs audiences comme prévu.

Horaire du tribunal des plaidoyers pour la semaine du 1 février 2021

DATE	HEURE	HORAIRE	MODE DE TENUE DE L’AUDIENCE
Lundi 1 février 2021	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	ZOOM
Mardi 2 février 2021	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	
	10 h 00	Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103)	
Mercredi 3 février 2021	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	
	10 h 00	Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103)	
Jeudi 4 février 2021	9 h 30	Tribunal des plaidoyers	
Vendredi 5 février 2021	9 h 00	Tribunal de mise en état	
		Tribunal des plaidoyers	
	9 h 30		
	10 h 00	Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge (rôle n° 103)	

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet :

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/64206735064?pwd=RU8yaVucXhER1pkMjJEbkxtMINxUT09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

N° de réunion : 642 0673 5064

Mot de passe : 344073

Tribunaux de première instance

Tous les dossiers inscrits aux rôles des tribunaux de première instance pour la semaine du 1 février 2021 seront traités soit à distance soit en personne, dans des locaux hors du palais de justice.

Procès concernant des personnes qui ne sont pas en détention

Pour la semaine du 1 février 2021, les audiences en personne se tiendront dans des locaux situés hors du palais de justice, au Valhalla Inn, 1 Valhalla Inn Road. Il est attendu des parties qu'elles se présentent toutes aux audiences en personne. Des protocoles de dépistage des symptômes de la COVID-19 seront suivis.

Procès concernant des personnes en détention

Les procès concernant des personnes en détention qui doivent avoir lieu en personne pour la semaine du 1 février 2021 se dérouleront dans les locaux hors du palais de justice susmentionnés : Valhalla Inn, 1 Valhalla Inn Road. Il est attendu des parties qu'elles se présentent toutes aux audiences en personne. Des protocoles de dépistage des symptômes de la COVID-19 seront suivis.

Remarque : **Il n'est pas possible d'arriver aux salles d'audience en passant par l'entrée principale de l'hôtel.** Pour arriver aux salles d'audience, il faut passer par l'entrée de la salle de fêtes, à l'arrière du bâtiment (entrée du salon).



Données de connexion pour les tribunaux de première instance

Pour obtenir les données de connexion, contactez le coordonnateur des procès, à :

ThunderBay.OCJ.Criminal.TrialCoordinator@ontario.ca

Procès virtuels

Si les deux avocats consentent à ce que le procès ou une autre instance se déroule, en tout ou en partie, à distance, le coordonnateur des procès doit en être informé à l'avance, à

ThunderBay.OCJ.Criminal.TrialCoordinator@ontario.ca.

Arrestations de nuit (n° 104) – ZOOM

Personnes arrêtées et détenues pour la nuit :

- 10 h 00 Police provinciale/SPNA/SPA
- 10 h 30 Balmoral
- Ad hoc Établissements pour jeunes

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

- **N° de réunion :** 630 0832 1599
- **Mot de passe :** 608151

Tribunal des cautionnements (n° 104) – ZOOM

Horaire pour la semaine du 1 février 2021

DATE	HEURE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Lundi 1 février 2021	11 h 00	ZOOM
Mardi 2 février 2021		
Mercredi 3 février 2021		
Jeudi 4 février 2021		
Vendredi 5 février 2021		

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo.

Internet :

<https://ca01web.zoom.us/j/63008321599?pwd=UytVbCtPVldxTmVtMnBsRUx0ZlJPQT09>
ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

N° de réunion : 630 0832 1599
Mot de passe : 608151

Tribunal des cautionnements (n° 301) – ZOOM

Horaire pour la semaine du 1 février (Lundi 1 février et vendredi 5 février 2021)

DATE	HEURE	MODE DE TENUE DE L'AUDIENCE
Lundi 1 février 2021	10 h 00	ZOOM
Vendredi 5 février 2021		

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo.

Internet :

<https://ca01web.zoom.us/j/64274659317?pwd=NVo3WUNwelp3Y0VuT3ZFU3hDMTRvQT09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

N° de réunion : 642 7465 9317

Mot de passe : 556657

Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge de paix (n° 105) - ZOOM

Première comparution/fixation de date d'audience/ajournements

Horaire pour la semaine du 1 février 2021 (du lundi 1 février au vendredi 5 février 2021)

Jour	heure	Première comparution	Mode de tenue de l'audience
Lundi 1 février 2021	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	ZOOM
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
		Autre	
Mardi 2 février 2021	9 h 00	Personnes accusées dont le nom de famille commence par les lettres A-L	
	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
Autre			
Mercredi 3 février 2021	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
Autre			
Jeudi 4 février 2021	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
Autre			
Vendredi 5 février 2021	9 h 00	Personnes accusées dont le nom de famille commence par les lettres M-Z	
	9 h 30	Fixation de date d'audience/ajournement	
	1 h 00	Le centre correctionnel	
		La prison du district	
		Autre	

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie video

Internet :

Veillez-vous joindre en utilisant Zoom

<https://ca01web.zoom.us/j/61562719216?pwd=T1ZYYm5xWFNDOFJoZW1kNGZTeDJDUT09>

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe (voir ci-dessous).

- **N° de réunion** : 615 6271 9216
- **Mot de passe** : 042968

Avis aux avocats, au public et aux intervenants du secteur de la justice

COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO - THUNDER BAY Avis d'urgence

Tribunaux siégeant les fins de semaine et les jours fériés – Zoom

Vous pouvez vous présenter au tribunal Zoom par voie téléphonique ou par voie vidéo

Internet:

<https://ca01web.zoom.us/j/63008321599?pwd=UytVbCtPVldxTmVtMnBsRUx0ZiJPQT09> :

ou <https://zoom.us/join>

Téléphone : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par téléphone, vous devrez entrer un numéro de réunion et un mot de passe :

N° de réunion : 630 0832 1599

Mot de passe : 608151

Accès aux instances à distance

Les membres du public et des médias peuvent assister aux instances judiciaires, y compris aux instances à distance. Cependant, certaines restrictions pourraient s'appliquer en vertu d'ordonnances judiciaires, de dispositions législatives ou d'exigences technologiques. Pour plus de renseignements, consultez [l'Avis relatif à l'accès des médias et du public à des instances de la Cour de justice de l'Ontario pendant la pandémie de COVID-19](#)

Remarque : L'Avis d'urgence sera utilisé pour communiquer le calendrier du tribunal et des données de connexion pendant la fermeture du palais de justice de Thunder Bay. Dès que le palais de justice rouvrira, la production de l'Avis d'urgence cessera.